



**veofleet**  
Management de la sécurité routière

## Le Portail Web de management du risque routier professionnel



Prix Innovation  
**Préventica** LYON  
2011



## Votre solution clef en main

Un logiciel métier en ligne et des services d'accompagnement pour gérer sa sinistralité et animer son plan de prévention routière

# Les offres Veofleet

## Solutions en ligne et services d'accompagnement



**Le portail veofleet**  
Stéphane Branquart, Consultant Veofleet

A partir de 80 euros HT par mois

### Offre Start - je gère ma sinistralité

**Pour toute entreprise qui souhaite commencer à s'engager dans la maîtrise de son risque routier par l'étape de gestion de la sinistralité.**

- j'anime mon plan de prévention
- je gère les droits et profils des utilisateurs
- je dispose d'un annuaire des véhicules et des conducteurs
- je gère les déclarations d'accidents et j'alimente la base de données des sinistres
- je dispose de toutes les statistiques de ma sinistralité
- j'accède à des articles préventions et modules pédagogiques de bases
- je reçois un bulletin prévention trimestriel
- je dispose d'une assistance en ligne sous 48H

A partir de 210 euros HT par mois

### Offre Premium - j'anime mon plan de prévention

**Pour toute entreprise qui souhaite gérer durablement la réduction de la sinistralité, la maîtrise de son risque et qui vise la certification SMSR.**

- je gère les droits et profils des utilisateurs
- je dispose d'un annuaire des véhicules et des conducteurs
- je gère les déclarations d'accidents et j'alimente la base de données des sinistres
- je dispose de toutes les statistiques de ma sinistralité
- je gère mon plan d'action (SMSR), mes formations, mes quizz et sondages
- j'anime ma communication interne
- je responsabilise chaque conducteur (fiche de niveau, tableau de bord personnel)
- j'accède à un référentiel multimédia de conduite et de management
- j'accède à des modules pédagogiques détaillés
- je reçois un bulletin prévention trimestriel
- je dispose d'une assistance en ligne sous 48H

+ une offre de télé-service optionnelle

Personnalisation du portail - Evaluation SMSR (système de management de la sécurité routière) - Saisie des constats - Coaching des conducteurs - Mise en ligne du plan d'action.

### Qu'est-ce que veofleet ?

Veofleet est un **portail web de gestion du risque routier professionnel**. Il comprend tous les modules métiers et les contenus permettant aux divers acteurs internes et externes à l'entreprise de piloter et d'animer le plan de prévention de ce risque si particulier. **Avec Veofleet on peut : déclarer en ligne les accidents qui alimentent une base de données des sinistres, analyser le comportement des conducteurs, identifier rapidement les points à corriger dans leur conduite et animer les premières campagnes d'information dans l'entreprise.** Dans sa version premium, structurée autour d'un référentiel illustré de conduite et de management, on peut suivre le plan d'action (SMSR), organiser les formations, contrôler les acquis (quizz, sondages, etc.). **Veofleet est accessible en ligne sous forme d'abonnement à notre plateforme.** Il peut aussi être installé sur le serveur de l'entreprise. Pour les connaisseurs, j'indique que c'est une application LAMP/WAMP sécurisée et ouverte sur les standards (LDAP, active directory, etc.)

### Qui peut y accéder ?

Tout dépend de la formule choisie et de l'organisation de chaque entreprise. **Le portail offre une gestion très fine d'un organigramme ainsi que des droits et profils qui permettent de répondre à toutes les situations.** Dans sa version la plus simple on prévoit un administrateur autorisé à entrer les déclarations d'accidents, un profil permettant d'accéder aux statistiques et aux contenus de bases à distribuer aux conducteurs. Dans la version premium on peut distinguer différents rôles pour l'encadrement en fonction de la politique de prévention (gestion des formations, coaching des conducteurs et validation des déclarations, etc.)

### Quelle formule choisir ?

**Il faut faire selon ses moyens et ambitions.** Dans l'idéal il faut traiter le risque de manière globale en déclinant et animant un plan d'action. En pratique, nombre d'entreprises n'ont pas tout de suite les ressources nécessaires. Et puis il faut (se) convaincre de l'intérêt. **L'offre Start, prise si possible avec le coaching à distance des conducteurs, est une bonne formule pour démarrer. Ensuite on peut y aller crescendo.** Bien sûr les entreprises habituées à la maîtrise des risques ou dont l'activité dépend de la route peuvent directement s'engager dans la formule premium.

**Le management de la sécurité routière, comment et pourquoi ?**  
"La maîtrise des risques professionnels est un enjeu à la fois pour les hommes, l'entreprise et la société. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un (...)  
[Lire la suite >](#)

Je veux faire le point sur mes actions >

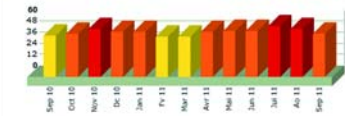
J'ai un accident, que dois-je faire ? >

En cours A venir En retard (3) Mes actions

3 déclarations de sinistre à terminer

Ma conduite La sinistralité Notre SMSR

La sinistralité dans l'entreprise [Voir tous les graphiques >](#)



A suivre, à lire, à voir !

**Conduire, un acte de travail ?**

18 février 2011 La prévention dans notre entreprise  
Petit retour sur la question du mois précédent que nous formulons ainsi "Quand je me rends au travail avec ma voiture... est-ce que je travaille ?". Une formulation volontairement ambiguë qui a suscité de nombreuses réactions. Explications.  
[Lire la suite >](#)

**Respecter les distances de sécurité vers l'avant**

11 février 2011 Respecter les distances de sécurité  
Le respect des distances de sécurité est devenu de plus en plus complexe à gérer dans la circulation moderne. La conduite en file ininterrompue ou en accordéon modifie en permanence l'espace de sécurité et demande au conducteur une attention soutenue. Le comportement de certains usagers changeant de file constamment ne permet pas de conserver un espace convenable. Or, c'est précisément dans cette situation que le risque de collision en chaîne est particulièrement présent.  
[Lire la suite >](#)

**La question du mois**

Comment jugez-vous votre comportement au volant de votre véhicule (à vitesse, le stop, les feux, la ceinture, le sens interdit, la priorité) ?

- Irréprochable
- Responsable
- Parfois, trop pressé
- Irrésponsible
- Je ne sais

**Le référentiel de management**

25 mars 2011 Le SMSR : domaine d'application et définitions  
Notre système de management de la sécurité routière s'appuie sur un engagement fort exprimé par la direction générale, largement manifestée et des rebus au niveau de l'ensemble des équipes de management avec des procédures claires, efficaces, maîtrisées, intégrées dans le système global de management de notre entreprise.  
[Lire la suite >](#)

La politique de prévention ne pourra réussir que si notre risque réel est identifié, connu, partagé et géré par une action coordonnée.  
[Lire la suite >](#)

**Notre politique de prévention et de maîtrise du risque routier**

25 mars 2011 Le SMSR : domaine d'application et définitions  
Le risque routier est un risque professionnel majeur pour toute entreprise quel que soit son activité. Nous en subissons tous les jours les conséquences, des conséquences financières comme humaines, organisationnelles et juridiques.  
Il nous appartient de supprimer ou de réduire ces risques afin d'assurer la sécurité de chacun d'entre nous et de protéger notre santé physique et mentale. Pour ce faire, nous prenons les mesures appropriées et les mettons en œuvre conformément aux principes généraux de prévention énumérés par le code du travail et recommandés par les organismes internationaux.  
[Lire la suite >](#)

**Bonne pratique : respecter un "temps de sécurité"**

10 mars 2011 Le référentiel de conduite  
Conservier un intervalle suffisant entre les autres véhicules et le sien, permet d'améliorer sa propre sécurité mais aussi le confort de conduite. En respectant un temps entre véhicules d'au moins deux secondes, nos décisions sont plus précises et plus adaptées. Ainsi, on parle dorénavant de temps de sécurité et moins de distance de sécurité. Regardons cette démonstration sous différents angles. Cette démonstration est réalisée dans des conditions météorologiques « normales ». Dans des conditions dégradées il faut à la fois augmenter le temps de sécurité et appliquer toute autre procédure de vigilance.  
[Lire la suite >](#)

**La démarche de prévention et le portail veofleet**

24 septembre 2010 Le management du risque routier  
La démarche de prévention est comparable à une démarche qualité de type PDCA (Plan-Do-Check-Act, ou roue de damming) qui vise l'amélioration continue. Au niveau du risque routier les professionnels de la prévention l'ont déclinée : on parle de SMSR (Système de Management du Risque Routier). La démarche que nous mettons en place respecte ces étapes. Quelles sont-elles ? quels sont les outils du portail ?  
[Lire la suite >](#)

**Le constat amiable**

17 février 2011 Autour de l'accident  
Il est important d'être prêt le jour J. Si un mauvais constat est établi de bonne foi, les torts ne seront pas partagés ! Quel dommage. Dans ce module multimedia largement illustré et documenté vous (ré)apprendrez à remplir le constat, à définir votre responsabilité et à tenir compte de quelques bons conseils pratiques.  
[Voir le document >](#)



# La prévention du risque

Serge Constantin, Consultant Veofleet

## Qu'est ce que le risque routier professionnel ?

C'est un risque majeur et quotidien. **Le risque routier est en effet la première source d'accident et la première cause de mortalité au travail.** L'accident survient lors d'un déplacement en mission ou lors du trajet domicile - travail. **Cependant il est encore trop souvent sous évalué (coûts masqués) et mal appréhendé par les entreprises :** il se déroule « loin des yeux », **les données manquent**, sa gestion échappe aux procédures de l'entreprise et au contrôle du management. Pour chacun, conduire n'est pas un acte de travail.

## Pourquoi s'engager dans la prévention ?

**C'est tout d'abord une obligation légale.** En vertu de l'article art. L 230-2 du code du travail, toute entreprise est tenue d'identifier les risques auxquels elle expose ses collaborateurs et doit mettre en place des actions correctives et préventives pour les en **protéger. Bien gérer son risque routier, c'est aussi réduire les coûts liés à la sinistralité.** On estime qu'un accident de circulation en mission est 3 fois plus élevé que le coût moyen d'un accident de travail. **Les coûts directs** sont répercutés sur les cotisations d'assurances maladies et les assurances. Quant aux **coûts induits**, en moyenne 3 à 4 fois supérieurs (immobilisation du véhicule, temps perdu pour régler le sinistre, perte de production ou de marché, désorganisation du travail) ils pèsent à courts et moyens termes sur les résultats de l'entreprise. Or dans 80% des cas, l'accident est évitable. Gérer son risque, c'est **réduire la sinistralité de 20%**, adopter l'éco-conduite, engager le dialogue avec l'ensemble des collaborateurs pour l'amélioration des conditions de travail.

## Quelle démarche adopter ?

C'est en **abordant ce risque comme un risque global** qu'une entreprise peut assumer toute sa responsabilité envers ses salariés et apporter les outils nécessaires pour aider tous les acteurs à prendre en main les problèmes spécifiques qui lui sont liés. La maîtrise du risque routier passe, comme tout autre risque, **par la mise en place d'une organisation :** identifier le risque, élaborer un plan de prévention, le suivre et l'évaluer. La démarche, pouvant mener à une certification, a été codifiée par les partenaires sociaux et les préventeurs dans le cadre du SMSR (Système de Management de la Sécurité routière). Mais les entreprises peinent à démarrer concrètement et à pérenniser leur effort. **C'est là qu'intervient veofleet.**

# Contacts et informations

## Tarifs, documentation et demande de rendez-vous

Pour avoir toutes les informations sur les tarifs des abonnements et des prestations, recevoir une documentation fonctionnelle complète, poser toutes vos questions...

Un interlocuteur, un site web d'information



381 rue Raymond Recouly - ZAC Garosud  
34078 Montpellier cedex  
Tél : 04.67.07.38.38 / 06.38.12.75.91 - fax : 04.67.07.34.00  
Contact @ M. Nicolas Akarsu : n.akarsu@ediser.com

[www.veofleet.com](http://www.veofleet.com)



Veofleet est un éditeur dédié au développement du portail de management du risque routier. Veofleet assure l'évolution fonctionnelle et métier du portail, l'intégration technique avec les systèmes d'information des clients, la maintenance et le support.



Ediser est le distributeur exclusif de Veofleet. Ediser édite toutes les ressources pédagogiques du portail et met à disposition une gamme complète de services et de supports complémentaires (ouvrages, plateforme e-learning, simulateurs de conduite...).



Souscrire à une offre  
Nicolas Akarsu, Ingénieur Commercial Ediser

### Ça m'intéresse, comment démarrer ?

Tout dépend de l'offre. **Dans le cas de l'offre Start c'est très simple !** Dès la signature du contrat l'entreprise reçoit un login et mot de passe et peut commencer à utiliser le portail. Il y a une aide en ligne. Il suffit d'entrer la liste des véhicules des utilisateurs, des conducteurs. Cela se fait en téléchargeant un fichier Excel. Cette opération peut aussi nous être sous-traitée, tout comme d'ailleurs la saisie des constats si cette option a été souscrite. Dans le cas de l'offre Premium, cela dépend de l'organisation de l'entreprise, notamment si elle dispose déjà d'un préventeur qui souhaite utiliser le portail pour bâtir et animer le plan de prévention.

### L'offre est-elle évolutive ?

Oui, absolument. On peut démarrer avec l'offre Start, souscrire indépendamment aux différentes options, puis évoluer vers l'offre Premium en fonction des enjeux et objectifs. **Toutes les données sont conservées et reste votre propriété.**

### Quel est la nature du contrat ?

Pour les offres en ligne c'est un abonnement annuel tacitement reconductible, de date à date, avec paiement mensuel par prélèvement. Le délai de résiliation est de trois mois. Pour les offres Intranet, c'est un contrat spécifique. Concernant les tarifs, cf. notre documentation, les abonnements à la plateforme ou aux offres de télé-services de nos partenaires sont progressifs par palier de 250 salariés. N'hésitez pas à nous appeler ou à consulter notre site web pour avoir les informations complémentaires qui ne figurent pas dans notre plaquette produit.

### C'est en ligne, que deviennent mes données ?

Chaque compte entreprise est rigoureusement cloisonné au niveau de la base de données. L'accès au site est sécurisé (HTTPS). L'hébergement sur nos serveurs répond aux normes (protection, sauvegarde) pour ce type d'application. L'entreprise est libre d'imprimer les fiches, d'exporter les données aux formats Excel; de conserver les lettres d'informations. A la clôture du contrat un délai d'usage est laissé afin de procéder à ces opérations.